

Tél.: 03 29 62 42 17 mairie@remiremont.fr www.remiremont.fr

Conseil Municipal de la Ville de REMIREMONT

Procès-Verbal de Séance du Conseil Municipal

Séance du vendredi 11 juin 2021 à 20 h 30

<u>Présidence</u> : M. Jean-Benoît TISSERAND, Maire

Étaient présents:

M. Jean-Benoît TISSERAND, M^{me} Joceline PORTÉ, M. Roger BOURCELOT, M^{me} Brigitte CHARLES, M. Bruno HAILLANT, M^{me} Anne-Marie DULUCQ, M^{me} Danièle FISCHER, M. Frédéric SIMON, M^{me} Yveline LE MAREC, M^{me} Geneviève PY, M^{me} Danielle WAGNER, M. Joël ROBICHON, M. Bernard CREUSOT, M. Jean-Claude HUTTER, M. Florent POIROT, M^{me} Mauricette MAROTEL, M^{me} Christine VIOT, M^{me} Danielle HANTZ, M^{me} Myriam BONTAN, M^{me} Rétiba DJILLALI-AISSA, M. Guénolé SPATZ, M. Daniel N'DAO, M. Jean HINGRAY, M. Romain MILLOTTE, M. Marwan CHOFFEL, M^{me} Christelle ROGGERO et M. Jean-François HOLVEC.

Procurations:

M. Philippe CLOCHÉ à M^{me} Anne-Marie DULUCQ M^{me} Josée GAUTHIER à M. Bruno HAILLANT

Secrétaire de Séance : M. Marwan CHOFFEL

Assistaient à la séance :

M^{me} Isabelle SCHILD, Directrice Générale des Services,

M^{me} Christelle COLLIN, Chef de Pôle « Service à la Population et Animations Intergénérationnelles »,

M^{me} Andrée-Anne RAVET, Chef de Pôle « Technique et Cadre de Vie »,

M. Mickaël GÉRARD, Chef de Pôle « Administration Générale et Affaires Juridiques »,

M. Xavier BATTISTELLA, Chef de Pôle « Animation et Vie Associative »,

M^{me} Nathalie PERARDOT-VALENTIN, Chef de Pôle « Ressources ».

Il est 20 h 30, Monsieur Jean-Benoît TISSERAND, Maire, ouvre la séance et demande à Monsieur Marwan CHOFFEL, *Secrétaire de Séance*, de procéder à l'appel.

L'effectif est donc de membres 27 présents + 2 procurations.

Madame le Docteur CHEVALIER, Médecin hospitalier à l'hôpital de REMIREMONT et Directrice du Centre de Vaccination, fait un point sur la situation sanitaire.

A l'issue de cette intervention, Madame le Docteur CHEVALIER quitte la salle des débats sous les applaudissements.

Monsieur le Maire propose ensuite de passer à l'examen de l'ordre du jour.

1 - Institution et vie politique - Communications - Remerciements - Comptesrendus

Le Conseil, prend acte des communications de Monsieur le Maire.

2 - Institution et vie politique - <u>Maire - Délégation de certaines attributions du</u> <u>Conseil Municipal - Administration Générale - Compte-rendu</u>

Le Conseil, prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

3 - Patrimoine Communal - <u>Distraction du régime forestier de la parcelle AW</u> 68(p) et cession à Monsieur et Madame KIEFFER

Par 28 voix pour et une abstention (JF HOLVEC), le Conseil, approuve la cession de la parcelle AW 68 (p) représentant une surface prévisionnelle de 17 490 m² à affiner après découpage cadastral à intervenir par un géomètre-expert. Il demande la distraction du régime forestier aux services de l'Office National des Forêts et de l'État de cette parcelle et approuve le prix de cession fixé à 0,26316 € du mètre carré. Enfin, il autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir auprès du notaire désigné par l'acheteur, étant précisé que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

4 - Patrimoine Communal - <u>Résidentialisation du ban d'Arches - échange avec Vosgelis</u>

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'échange sans soulte avec Vosgelis tel qu'indiqué, correspondant à la cession à Vosgelis de la parcelle AV 15(p) et AV 41 (p) de surfaces respectives estimées à 6 a 00 ca et 7 a 30 ca et à l'acquisition sur Vosgelis de la parcelle AV 16(p) d'une surface estimée à 5 a 25 ca. Il précise que les frais d'acte à intervenir par devant Maître GUNSLAY, Notaire à Remiremont, et de géomètre seront pris en charge à parts égales entre les deux parties.

5 - Patrimoine Communal - Conditions de cession des anciennes emprises des bans de Tendon et de Ramonchamp

Le Conseil, à l'unanimité, propose la mise en vente des parcelles d'une surface de 11 927 m² environ.

6 - Réglementation et gestion du domaine - Servitude au profit d'ENEDIS pour extension du réseau au niveau de la Place du Batardeau afin d'alimenter le Manoir de la Carterelle

Le Conseil, à l'unanimité, décide de la création, sur la parcelle communale cadastrée AB 291 et sur le domaine public d'une servitude telle que demandée par ENEDIS, comprenant un passage d'une canalisation sur 3 mètres de largeur environ et sur une longueur de 50 mètres, au niveau de la parcelle communale AB n° 291 et sur le domaine public. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude en découlant et les éventuels actes authentiques de servitude à intervenir.

7 - Réglementation et gestion du domaine - <u>Compétence optionnelle</u> <u>'infrastructures de recharge pour véhicules électriques' au Syndicat</u> <u>Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV) - Autorisation de transfert</u>

Le Conseil, à l'unanimité, transfère la compétence optionnelle « infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) » au Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges. Il accepte les conditions techniques, administratives et financières approuvées par délibération du SDEV lors de sa séance du 24/03/21 et précise que la Commune ne dispose d'aucune borne sur son territoire et donc, d'aucun contrat de

maintenance correspondant. Enfin, il autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce transfert.

8 - Finances - Budget de l'exercice 2021 - Ajustements de crédits - Budget Principal - D.M. 1

Le Conseil, à l'unanimité, vote en Décision Modificative n°1 au Budget Principal les crédits nécessaires et autorise Monsieur le Maire à effectuer les virements de crédits qui s'imposent.

9 - Finances - Redevance d'Occupation provisoire du domaine Public - Perception de recettes

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF, et autorise Madame le Trésorier Principal à faire recette des redevances pour occupation provisoire du domaine public.

10 - Finances - Musées Municipaux - Demande de subvention auprès de la DRAC pour l'achat d'une borne numérique

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'acquisition d'une borne interactive pour la salle d'exposition temporaire du Musée Charles de Bruyères. Il constate que le coût en est estimé à 3 598,30 € H.T., et sollicite, pour en assurer le financement, une subvention de 1 799,15 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (D.R.A.C.). Il arrête le plan de financement prévisionnel.

11 - Finances - Musées Municipaux - Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration de la peinture : René II demandant l'appui des Suisses à Grandson

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de restauration proposé. Il constate que le coût est estimé à 2 580 € H.T., et sollicite, pour en assurer le financement, une subvention de 1 290,00 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (D.R.A.C.). Il arrête le plan de financement prévisionnel.

12 - Finances - Musées Municipaux - Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration de la peinture : Portrait du chanoine Simon Nicolas Eusèbe de Thuillières-Montjoie, chanoine de Saint-Pierre le Jeune à Strasbourg, puis de la Cathédrale de Bâle

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de restauration proposé. Il constate que le coût est estimé à 2 295 € H.T. et sollicite, pour en assurer le financement, une subvention de 1 147,50 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (D.R.A.C.). Il arrête le plan de financement prévisionnel.

13 - Finances - Musées Municipaux - Droits d'entrée - 2ème Additif

Le Conseil, à l'unanimité, vote les tarifs des nouvelles prestations tels que proposés.

14 - Finances - Musées municipaux - Exposition 2021 sur Charles Friry - Un homme aux multiples facettes Vente de catalogues

Le Conseil, à l'unanimité, fixe à 18 € pièce le tarif de vente des 100 exemplaires du catalogue de l'Exposition sur Charles Friry (1802-1881), homme aux multiples facettes : juriste, homme politique, érudit, artiste et collectionneur.

15 - Finances - Mesures en faveur du soutien à l'activité de la Ville

Le Conseil, à l'unanimité, prend acte des mesures en faveur du soutien à l'activité de la Ville et autorise l'exonération pour l'année 2021 de la taxe relative à l'occupation du domaine communal par une terrasse pour les restaurateurs et les cafetiers.

16 - Culture, Sports, Loisirs, Animation - Partenariat des Acteurs Culturels Citoyens et Territoriaux - PACCT - Convention inter-communes - Autorisation de signature

Le Conseil, à l'unanimité (Daniel N'DAO ne participant pas au vote), valide le partenariat proposé par l'association PACCT. Il autorise le Maire à signer la convention en partenariat avec l'Association PACCT et les Communes de Saint-Nabord et Saint-Étienne les Remiremont ainsi que la signature de tout document en lien avec la mise en œuvre de ladite convention.

17 - Culture, Sports, Loisirs, Animation - Convention et règlement de la future Maison des Cultures

Le Conseil, à l'unanimité (Daniel N'DAO ne participant pas au vote), autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'association PACCT. Il valide le règlement intérieur de la structure, le principe d'une participation mensuelle forfaitaire versée par l'utilisateur, à fixer ultérieurement, et l'ensemble des autres dispositions.

18 - Culture, Sports, Loisirs, Animation - Convention pour la gestion par les archives municipales des archives de la Voie Verte des Hautes Vosges

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le P.E.T.R "Pays de Remiremont et de ses vallées", établissement public dont le siège administratif est situé à Remiremont (88200) - Hôtel de ville (BP 30107).

19 - Culture, Sports, Loisirs, Animation - Convention pour l'installation d'un parc de châteaux gonflables au Plan d'Eau

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la SAS Ludik Air Park.

20 - Culture, Sports, Loisirs, Animation - Concours local des maisons fleuries - Modifications du règlement

Le Conseil, à l'unanimité, approuve dans toutes ses dispositions le nouveau règlement du concours local des maisons fleuries.

21 - Personnel territorial - Tableau des effectifs - Modificatif

Le Conseil, à l'unanimité, arrête telles que présentées les modifications du tableau des effectifs du Personnel Municipal. Il autorise Monsieur le Maire à procéder, dans le cadre des effectifs prévus audit tableau modificatif et selon les formes et conditions réglementaires, à la nomination des agents concernés à la date qu'il jugera opportune.

22 - Jeunesse, Enfance, Social - **SCOLAIRE - Classes environnement 2020/2021 - Modificatif**

Le Conseil, à l'unanimité, décide de donner une suite favorable à l'organisation nouvelle des classes environnement des groupes scolaires de La Maix et Jules Ferry. Il arrête le montant de la participation de la Ville, qui correspond aux frais d'animation, exceptionnellement pris en compte du fait de l'impossibilité d'hébergement de groupes liée à la situation sanitaire, et aux frais de transports :

- 1 737,50 € X 50 % = 868,75 € pour le Groupe Scolaire de la Maix
- 2 273,00 € X 50 % = 1 136,50 € pour le Groupe Scolaire Jules Ferry.

23 - Finances - Restaurant Municipal Scolaire - Tarifs des repas 2021-2022

Le Conseil, à l'unanimité, valide :

- les tarifs proposés pour être applicables à la rentrée scolaire 2021/2022,
- le nouveau règlement intérieur fixant les conditions d'accueil des enfants, intégrant les modalités d'inscription, de réservation et de paiement des repas.

24 - Finances - Centre Social de Remiremont - Tarification 2021-2022

Le Conseil, à l'unanimité, valide :

- les tarifs proposés pour être applicables au 1er septembre 2021.
- le règlement intérieur fixant les conditions d'accueil, intégrant les modalités d'inscription et de paiement des activités.

25 - Travaux et urbanisme - Travaux divers dans les équipements sportifs - Programme 2021 - Avant-projet sommaire

Le Conseil, à l'unanimité, approuve, dans toutes ses dispositions, le dossier d'Avant-Projet Sommaire dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux dans les équipements sportifs - Programme 2021. Il constate que le coût desdits travaux est estimé à la somme de 33 000,00 € H.T. soit 40 000,00 € T.T.C.

26 - Travaux et urbanisme - Travaux divers dans les bâtiments scolaires - Programme 2021 - Avant-projet sommaire

Le Conseil, à l'unanimité, approuve, dans toutes ses dispositions, le dossier d'avantprojet sommaire dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux divers dans les bâtiments scolaires - Programme 2021. Il constate que le coût desdits travaux est estimé à la somme de 20 275,00 € H.T. soit 25 000,00 € T.T.C.

27 - Travaux et urbanisme - Travaux divers d'amélioration du patrimoine - Programme 2021 - Avant-projet sommaire

Le Conseil, à l'unanimité, approuve, dans toutes ses dispositions, le dossier d'Avant-Projet Sommaire dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux et études d'Amélioration du Patrimoine - Programme 2021. Il constate que le coût desdits travaux et études est estimé à la somme de 74 000,00 € H.T. soit 88 800,00 € T.T.C.

28 - Travaux et urbanisme - Travaux sur trottoirs Route de Dommartin - Avantprojet sommaire

Le Conseil, à l'unanimité, approuve, dans toutes ses dispositions, le dossier d'Avant-Projet Sommaire dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux de voirie et opérations spécifiques - Programme 2021. Il constate que le coût desdits travaux est estimé à la somme de 40 000,00 € H.T., soit 48 000,00 € T.T.C. Il sollicite, pour en assurer le financement, une subvention du Département au titre des amendes de police pour l'année 2021 et adopte le plan de financement de cette opération.

29 - Travaux et urbanisme - <u>Travaux de voirie au lieu-dit "La Croix Jeannette" - Projet</u>

Le Conseil, à l'unanimité, approuve, dans toutes ses dispositions, le dossier Projet dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux de voirie et opérations spécifiques - Programme 2021. Il constate que le coût desdits travaux est estimé à la somme de 167 880,00 € H.T. soit 201 456,00 € T.T.C., arrondi à 215 000,00 € T.T.C. pour divers et imprévus. Il sollicite, pour en assurer le financement, une subvention du Département au titre de l'aménagement global de la voirie communale pour l'année 2021 d'un montant de 34 042 € et adopte le plan de financement de cette opération.

Sans questions diverses, la séance est levée à 22 h. 23.

A REMIREMONT, le 17 Juin 2021

Le Maire,

Jean-Benoît TISSERAND